L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 5 FEVRIER 1887.

Donnez !

La colonne que voici ne parle, d'ordinaire, au lecteur que de ses plaisirs, et comme nous sommes en pleine farandole de ceux-ci, peut-être trouvera-t-on qu'il est inopportun de laisser la note gaie, ne fut-ce qu'un instant, et de donner place ici à quelques lignes empreintes de tristesse....

Mais non, nous connaissons trop bien ceux qui nous lisent, pour ne pas garder la conviction qu'ils nous approuveront de nous faire l'écho d'un appel touchant, et de leur dire qu'il est quelque part, à la Nouvelle-Orléans, une misère qu'ils peuvent, qu'ils doivent apaiser.

Une dame française, respectable à tous égards, Mme Glodia, poursuivie par le mauvais sort, subit à cette heure la double angoisse de l'indigence et d'une maladie de poitrine, dont le dénouement fatal approche à grands pas.

Seule au monde, rendue par le mal incapable de travailler, elle ne possède pas le premier cent pour se procurer les médicaments les plus indispensables, et la force physique ne lui est pas même laissée d'entreprendre le triste pèlerinage de la mendicité et d'aller dire à quel point de détresse elle est arrivée.

On est venu solliciter de nous quelques lignes en faveur de cette femme si intéressante, doublement frappée ; nous n'avons pas hésité une seule minute.

Mme Glodia touche à la période où la maladie, à laquelle elle succombe, achève vite sa funèbre besogne. S'il lui faut implorer aujourd'hui la charité d'autrui, cette prière ne se renouvellera guère ; la mort, très avancée dans son œuvre, lui fera la grâce de venir tôt, car, en vérité, la mort est bénédiction en présence d'aussi désespérée situation.

Mme Glodia réside au No. 88 rue Bienville. Nous la recommandons chaleureusement à l'assistance de tous ; nous la recommandons surtout à ces pieuses femmes, dont les associations sont nombreuses ici, toujours en quête de bien à accomplir, des douleurs à apaiser. Nous connaissons plusieurs de celles-là qui, après nous avoir lu, et si le moyen d'action est entre leurs mains, s'empresseront de se rendre à la demeure déserte de la pauvresse, de la malade, et de rendre moins douloureux, moins délaissés les derniers jours qui restent à son martyre.

Peut-être l'aumône faite à qui va mourir, porte-t-elle deux fois bonheur. Donnez !

A l'Eglise Ste-Anne.

Le chœur de l'Eglise Ste-Anne, dont nous avons quelquefois parlé à nos lecteurs, exécutera demain une Messe de Mozart. Au cours de la cérémonie, M. Van Loo, toujours obligeant, chantera une prière de Gounod, avec accompagnement de violoncelle, par M. Tempesti. Encore une exécution artistique que l'on devra à Mme Thérésa Cannon-Buckley, l'organiste favorite de Ste-Anne.

Saisissons cette occasion d'écrire que les dames de la paroisse desservie par le Père Tumoine se sont imposé une œuvre excellente. Elles ont mis en circulation des listes de souscription, dont le produit est destiné à acheter un orgue à la gentille Eglise Ste-Anne, et à faire ainsi plus complètes les fêtes musicales, qu'elle offre fréquemment aux catholiques et aux amateurs de grande musique.

Nous recommandons aux paroissiens et paroissiennes de seconder ce projet, artistique et religieux tout à la fois. En le faisant, ils rempliront un devoir et s'assureront un plaisir.

Nous sommes heureux, d'ailleurs, d'apprendre que les listes se peuplent rapidement. Encore un petit effort et Sainte-Anne possèdera l'orgue qui manque à ses très sérieuses exécutions.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de Mme Rita Lelong.

Nous rappelons au public que la Matinée de ce jour se donne au bénéfice de l'excellente duègne de la troupe, Mme Rita Lelong qui, après avoir tenu fort honorablement l'emploi de première chanteuse dans les villes importantes de la province française, y a renoncé spontanément, dès qu'elle a compris que ses moyens n'y étaient plus suffisants.

Preuve de tact rare chez les artistes qui le plus souvent, ne savent pas prendre cette résolution, et forcent l'emploi à les quitter.

Ajoutons que peu de duègnes ont les ressources vocales de Mme Lelong, et que dans chacun des rôles qu'elle a tenus ici, elle a témoigné d'un tempérament musical et d'une pleine connaissance des planches.

La bénéficiaire a choisi pour spectacle *Martha*, c'est à dire la plus jolie œuvre de Flotow ; un charmant esprit, un mélodiste, et qui pour être poète du chant, n'en connaissait pas moins à fond la grammaire musicale et n'avait pas besoin de l'afficher par des pages pédantesques.

L'éloge de *Martha* n'est plus à écrire : il est là bien des pruines exquises, toujours en pleine verdeur de vogue La mélodie, digne de ce nom, ne vieillit point.

Ce soir, seconde représentation de *Rip Van Winkle*, qui promet d'être l'un des succès les plus marqués de cette saison.

Demain, en matinée, dernière représentation de *Carmen*. Le soir, *Mme Favart*.

A l'étude : *Guillaume Tell*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Nous voici au jour des adieux de M. J. B. Polk, qu'il faut complimenter une fois de plus sur le succès qu'il a obtenu tout le long de la semaine.

C'est évidemment dans le vaudeville *Mixed Pickles* qu'il prendra congé de son public. Il le jouera—le vaudeville *si non* le public—deux fois dans cette dernière journée, à midi et le soir.

Demain, première soirée du Star Dramatic Company à l'Académie de Musique. On représentera la comédie en trois actes : *Lemons*.

GRAND OPERA HOUSE. — Ils chantent encore ! comme on disait, ou à peu près, dans *Les Templiers*, comme on le dit dans les *Huguenots*. Mais ils chanteront aujourd'hui pour les deux dernières fois. Nous voulons parler des sujets de la troupe Carleton, qui paraîtront dans *Fernisse* à midi et le soir. Leur engagement finit avec cette journée.

Demain, MM. Robson et Crane dans *Comedy of errors*, de Shakespeare.

THÉATRE ST-CHARLES.—Aujourd'hui, en matinée et en soirée, se terminent les représentations des *Filles de Marbre* (*Marble Heart*), une autre complète réussite au crédit du Star Dramatic Company.

L'engagement de Mme Fanny Davenport, dont on connait la valeur, la réputation, s'ouvrira demain au St Charles. L'éminente artiste paraîtra dans le drame de Sardou : *Fédora*.

THÉATRE FARANTA.—Deux représentations du *Gold King*, à midi et le soir.

Même spectacle demain.

Lundi, début de la troupe Bassey-Davis.

ROYAL

ROYAL PURITY CRYSTAL TEST

ROYAL GRAND PRIX PARIS 1878

ROYAL

BAKING

POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, et d'économie. Elle emploi est bien plus économique que cels des poudres ordinaires, et elle se mêle en même à toute composition avec la multitude des autres préparations connues, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Pour échantillons seulement on remet ROYAL BAKING POWDER CO. 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.

SCHMIDT & ZIEGLER.

15cnt. 26—1 an mar lun. sam.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1887 — Indications—Pour la Louisiane : Pluie suivie de beau temps ; vents plus chauds du nord-est devenant variables.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1887

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	69	20½
Midi	72	22
3 P.M.	70	21
6 P.M.	69	20½

Nlle-Orléans, 4 février 1887, 3 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	60	Nashville, Tenn	38
Augusta, Géo	64	Pittsburg, Pa	31
Savannah, Géo	76	Cairo, Ill	21
Mobile, Ala	70	Davenport, Iowa	1
Montgomery, Ala	70	Dubuque, Iowa	7
Vicksburg, Miss	42	Keokuk, Iowa	7
Galveston, Tex	46	La Crosse, Wis	15
Indianola, Tex		St-Louis, Mo	18
Shreveport, La	37	St-Paul, Minn	10
Corsicana, Tex		Leavenworth, Kan	2
Chattanooga, Tenn	46	Omaha, Neb	2
Cincinnati, O	30	Yankton, D. T	8
Louisville, Ky	38	Key West, Fla	62
Memphis, Tenn	31	Nlle-Orléans, La	65

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John E. Goller à Mlle Maggie Ford;
Thomas Clayton à Mme Frank E. French;
Ida Lacicado à Mlle Mary Estelle Mabry;
Raphael Perez à Mlle Louise E. Johnston;
Benjamin Olivier à Mlle Ann E. Story;
Emile J. Deasey à Mlle Elizabeth Fetzer.

Naissances.

Mme Louis Geisman, un garçon;
Mme James F. Carr, un garçon;
Mme John T. Raicerich, un garçon;
Mme Joseph Lasarus, un garçon;
Mme Damas Müller, une fille;
Mme H. Schoemaker, une fille;
Mme Angelo Falle, un garçon;
Mme Richard Walsh, une fille;
Mme Louis J. Morel, une fille;
Mme Henry Clum, une fille.

Décès.

Harriet Tetens, 16 mois, 179 rue Caffiope;
Mme Frederick Troy, 44 ans, 237 rue José phine;
Mme Veuve Anna Mary Gross, 77 ans, 329 rue Constance;
Timothy Lynch, 35 ans, rue Jille, près Camp;
T. J. Farrell, 2 ans, 2 rue Annonciation;
Gustave Schneider, 3 mois, 70 rue Prieur côté Sud.

Louisa F. Kuesht, 8 mois 10 1/2 rue Pleasant;
Catherine H. Kolb, 26 jours, 45 rue Elmire,
Henry John Gessner, 3 ans, coin Roman et Lapeyrouse.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mlle Mary Louise Davis à Athos Claude, quatre terrains dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues St-Denis, Foucher, St-Patrick et Amelia, $400.

Mme Joseph L. Wirth à Mme Henry S. Krotendick, une portion de terrs dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Roman, Cypress et Julie, $325.

Mutual Building & Homestead Association à Henry Frédéric Rost, deux terrains dans le 6e district, dans l'îlet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo, $3,000.

Jérôme B. Van Horn et Nath. D. Wallace à Mme Vve Matilda H. Albrecht, deux terrains dans le 5e district, dans l'îlet borné par les rues Marais, Madison, Monroe et Jackson, $600.

Succession de Antoine Sarrat et Charles Jaufroid au Louisiana Homestead Association, un terrain dans le 2e district, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Remparts et Bourgogne, $1373.

Edmond H. Chadwick à Louis Préun, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Lopez et Rendon, $50.

Mme G. F. G. Strobel à Mme Théo. Plemer, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, St. Pierre et Orléans, $500.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Teutonia Insurance Co. contre Chess Carley Co.—L'affaire est renvoyée au matin, du consentement des deux parties.

Auguste Bernheim & Bauer contre A. Plassan & Cie et Plassan & Frères.—Jugement en faveur des demandeurs pour $1090.

Hermann Isaacs contre B. F. Jonas.—Procès pour $2254 66 que les demandeurs réclament sur une certaine somme payée pour l'envoi de marchandises et qu'ils considèrent exorbitantes.

Cour Civile—de District.—Dr F. B. Marmillon contre le Dr Louis Charles Roudanez.—Verdict en faveur du demandeur pour $50000.

Nouveaux procès,

MARX Levy et frères contre J. P. Forchheimer—Saisie d'un cheval en garantie d'une somme de $200.

F. Hollander & Cie contre J. Suntes—Procès pour $1167 de marchandises vendues et livrées.

Frank Roder & Cie contre Chris. Collein—Procès pour $184 pour le même motif.

Le même contre John H. Gross—Procès pour un compte de $104.

Welhouse & Fils contre L. Klotz—Procès pour $120.

Mme Jacob Wegman contre Vve B. Castrieux.—Procès pour $25,000 de dommages pour saisie illégale de mobilier.

Victor Bero contre ses créanciers—Le délai demandé est accordé.

Dennis Cloney contre ses créanciers—Délai accordé.

Cour Criminelle de District—(Section A.—

Henry Winding et Allen Taylor sont accusés de blessures.

Edward Gibbons, accusé d'homicide sur la personne de l'officier Cook, s'est déclaré innocent.

John Livingheart, vol avec effraction, avoue sa culpabilité et est condamné à 18 mois de pénitencier.

Wm. E. Feeney, accusé de faux, n'ayant pas comparu et n'ayant pu être trouvé dans la ville, son cautionnement a été confisqué.

Section B.

L'affaire de Coil, accusé de faux témoignage dans l'affaire Ford a été renvoyée pour cause de maladie de l'accusé.

Se sont déclarés innocents :

Wm Shanneville, Géo. Yeager, Geo. Baydall et Henry Smith, voies de fait.

Charles Ball, attaque à main armée.

Michel McGaey, vol d'une malle.

Stephen Smith, effraction.

Charles Ball, blessures.

Cora Simms, vol.

Mala Picholls, Sarah Taylor et Frederick Hustenkes, accusés de voies de fait ont mis leur culpabilité.

Louis Reenus, blessures, deux ans de travaux forcés.

Robert Garner, faux, 14 ans de travaux forcés.

Commissariat des Etats-Unis.—Lupe Leuigi contre Vicenzo Monde—Vol de malle, l'accusé a été acquitté faute de preuves suffisantes et renvoyé devant les autorités de l'Etat pour avoir mis en circulation des billets confédérés.

Cour du recorder Davey.—John McCullogh—Vol avec effraction, renvoyé devant la Cour Criminelle sans caution de $500.

Cour du recorder Burthe.—Jesse Collins, vagabondage, 30 jours de prison.

Wm. Young, un nègre qui a une jambe cassée et qui poursuivait et frappait un autre nègre avec sa béquille a été condamné à $30 d'amende ou 30 jours de prison.

Chûte.—Un nommé Victor Lilly est tombé dans la cale d'un bateau amarré au pied de la rue Washington et a été transporté à l'hôpital, où sa blessure, peu dangereuse du reste, a été soignée.

Blessée.—Une nommée Marie Armstrong a été renversée au coin des rues Remparts et Poydras, par le wagon d'un nommé James Campbell. Ce dernier a été arrêté et la blessée a été transportée à l'hôpital.

Accident.—Un nommé Antoine Riedi qui travaillait dans l'épicerie située au coin des rues Franklin et Common, a laissé tomber son revolver, dont une des chambres s'est déchargée. La balle l'a atteint au mollet gauche et a tranché une artère.

Cette blessure est d'une certaine gravité.

Rixe.—Hier à 1 heure du matin un nommé Edward Barrelt qui a eu avec un certain Jack Ryan une discussion au coin des rues Canal et Royale, s'est battu avec lui et a reçu un coup de couteau dans la cuisse droite, près de l'aine.

La blessure de Barrelt n'est pas grave; il a été transporté à l'hôpital.

Ryan a pris la fuite et n'a pu être arrêté.

Les Pompiers et la Police.—M. O'Connor, ingénieur en chef du département du feu, a répondu hier au chef de police, que conformément à sa demande il avait informé de son intention, plusieurs compagnies qui acceptaient sa proposition.

Les départements de la police et du feu seront donc désormais unis pour la protection de la population ; à savoir si l'un de ces départements ne fonctionnera pas plus régulièrement au détriment de l'autre ou si même chacun des deux ne sera pas négligé d'avantage ; la pratique de ce nouveau système nous l'apprendra.

Grand Jury.—Le grand a déclaré qu'il y avait lieu de poursuivre Henry Haddy, John Coats et Stonewall Whittaker pour le meurtre de Harold Costar.

Explosion. — Hier, à midi, une boîte contenant un quart de livre de poudre a fait explosion au *New Tivoli Saloon*, encoignure Douane et Royale. La boîte était dans le comptoir, et la poudre a été enflammée d'une façon tout à fait inexplicable. Le bruit de l'explosion a attiré aux lieux un grand rassemblement ; mais, après informations prises, l'explosion n'a produit aucun dommage. M. Scherer seul a été légèrement blessé à la main gauche par un morceau de la boîte.

Tentatives de suicide. — Un nommé Archibald Rowers, gazier de son état, a tenté de se suicider et a été arrêté. Il a comparu devant le juge Davey, qui l'a envoyé en prison pour être soumis à l'examen médico-légal. Il a pris les mêmes mesures relativement à James Connors, un malade de l'hôpital de charité, qui a tenté de se couper la gorge avec un rasoir, mais qui en a été empêché à temps. Il avait déjà fait semblable tentative l'été dernier, mais sans succès. C'est un barbier, âgé de 35 ans et natif de Ottawa, Ill.

Vols.—Un baril de riz marqué "Sunrise Mills" a failli être volé la nuit dernière par deux nègres qui l'avaient roulé sur le quai, au pied de la rue du Canal, et allaient le charger sur une embarcation lorsqu'ils furent aperçu par l'officier Labat qui les a hélés. Ils ont abandonné le baril et ont gagné le large.

—Jeudi soir, à 9 h. 30, un étranger qui habite au No. 125 de la rue de Chartres, a été attiré dans *des maisons* de la rue Dauphine, près Toulouse, et a été victime d'un vol de $85. On a arrêté Pauline Harris, Sarah Banks et Laura Williams, trois femmes de couleur qui comparaîtront devant le recorder Burthe.

On a retrouvé $25 seulement sur la somme volée.

Brûlures mortelles. — Jeudi soir, à 8 heures, un enfant de 3 ans et demi, nommé Henry Jaesaner dont les parents habitent au coin des rues Lapeyronze et Roman, a renversé sur lui le contenu d'un pot d'eau bouillante qui était placé sur un fourneau. Il a reçu les soins du Dr Devron, mais ses brûlures étaient si graves qu'il est mort hier matin à 3 heures.

Autre rixe.—Jeudi, à 1 heure, à la plantation Réaud, deux individus de couleur, nommés Nelson Jackson et Levy Nelson, se sont battus et le p emier a reçu de son adversaire une balle dans le côté gauche et une au pied du même côté. La première blessure est considérée comme dangereuse. Le blessé a été transporté à l'hôpital, et la police s'est rendue immédiatement sur les lieux, mais n'a pu découvrir le coupable, qui avait pris la fuite. On croit qu'il s'est réfugié dans la paroisse St-Bernard ou dans celle de Plaquemines.

Paragraphes. — Mme Johannah Kendall, la sage-femme qui a comparu devant la cour criminelle pour contrevenir d'avortement (affaire Kate Forschler), a été remise en liberté par le juge Baker, sous caution de $1000, les membres du jury n'ayant pu parvenir à s'entendre. Le procès sera sans doute cassé par ce fait.

—Un nommé Nelson Jackson, qui est arrivé jeudi de la plantation Story où il avait reçu, au cours d'une querelle, un coup de fusil d'un nommé Joe Levy, a été transporté à l'hôpital. Sa blessure n'offre aucun danger.

—Une nommée Lottie Duffy, qui habite au No 252 1/2 de la rue Gravier, a fait arrêter pour désordre et bris de paix, un nommé Alphonse Lynch, sur lequel on a trouvé un couteau. Il aura en outre à répondre à une accusation de port d'armes cachées.

—Jeudi, à 3 h. 45, un nègrillon nommé George Long a été blessé accidentellement d'un coup de couteau au poignet gauche, par l'un de ses camarades nommé Gilbert Proctor, avec lequel il jouait au coin des rues Newton et Madison, à Alger.

—Les ventes commencées jeudi à l'*auction market*, coin des rues Front, Crossman et Wells, se sont continuées hier, dans des conditions fort avantageuses. Les acheteurs se pressaient dans le Building ; les boucheis et propriétaires de marchés privés y assistaient en grand nombre. L'auction market, n'est pas une connaissance qui leur est faite; c'est, au contraire, un marché où ils sont à même de s'approvisionner à des prix établis par eux mêmes.

L'encanteur, M. Ben Onorato, s'est montré, dans cette circonstance, à la hauteur de sa réputation. De l'aveu de tous, la marchandise offerte aux acquéreurs est de première qualité. La compagnie justifie tout ce que l'on attendait d'elle ; elle a été fidèle sur des bases qui lui permettent d'offrir, chaque jour, en vente, une quantité de viandes de première qualité, quelque forte qu'en puisse être la demande.

La question religieuse à la Chambre de France.

Nous lisons, dans le *Temps* du 21 janvier :

M. le président du conseil a excellemment parlé devant la commission du Concordat, et l'on peut dire que la question de l'Eglise et de l'Etat n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier. Comme on remarque M. Yves Guyot, avec un de plaisir que nous ne saurions partager, les déclarations de M. Goblet mettent tout le poids du gouvernement du côté de l'opposition hostile à la séparation. C'est vrai, et si le ministère était renversé demain, celui qui lui succéderait aurait bien de la peine à prendre une autre position. Pourquoi ? Parce que l'honorable M. Goblet n'a pas combattu la séparation de l'Eglise et de l'Etat par des raisons de principes ; tant s'en faut, puisqu'il en est lui-même partisan ; ni par des raisons d'opportunité, quoiqu'il y en eût beaucoup à faire valoir ; mais simplement par une raison de fait contre laquelle aucun argument ne prévaudra et qui met les adversaires au pied du mur, à savoir : qu'il n'y a de majorité dans la Chambre, qu'il n'y a de majorité dans le pays, ni pour la séparation, ni même pour les préliminaires indispensables. Prouvez-le ! a répliqué un membre de la commission ; à quoi M. le président du conseil a répondu qu'il ne pouvait donner qu'une impression, non une démonstration. Mais il aurait très bien pu retorquer le trait et dire à la majorité de la commission : Prouvez-moi vous-même qu'il y a une majorité dans la Chambre, dans le pays pour la rupture du Concordat. La commission eût été fort empêchée de répondre, car elle sait bien qu'aucune majorité n'existe à la Chambre sur un pareil projet, et que, d'autre part, le pays entend le maintien, énergiquement le maintien de la paix religieuse, dont il n'a cessé de jouir depuis la conclusion du Concordat, et repousserait l'aventure que voulant lui faire courir les partisans de la séparation.

Dans le *Temps* du 22 :

Commencerait-on à se fatiguer, dans notre généreux et loyal pays de France, de la guerre religieuse, la plus sotte et la plus stérile de toutes ; se ressaisit-on et se débarrasse-t-on du fanatisme à rebours dont une portion de notre jeune démocratie a été inconsciemment saisie ? La majorité républicaine reviendrait-elle à une conception plus large et plus pacifique du libéralisme ; nous acheminerions-nous lentement vers une ère de paix relative par le respect des droits de la conscience ? Un certain nombre de symptômes favorables le feraient croire. Il y a dans tous les esprits, à la Chambre comme au dehors, une sorte de détente. Le regrettable incident provoqué hier par le député de Lyon, l'honorable M. Burdeau, a eu, du moins, ce bon côté de permettre à tous de constater ce changement dont nous parlons. En posant sa question au ministre de la marine, ce député comptait évidemment sur les passions anticléricales, si souvent jadis à s'allumer dans les rangs des républicains. L'événement lui a démontré, trop tard pour lui, qu'il se trompait de date et de situation. Il n'a réussi qu'à fournir un facile triomphe à M. de Cassagnac, à mettre la majorité dans un piteux embarras et à se faire à peu près désavouer par tout le monde, jusqu'à la *Justice* et au *Radical*, qui achèvent ce matin de l'accabler.

Aussi bien faut-il reconnaître que le jeune député apportait à la tribune une proposition incroyable et dont lui-même ne paraissait pas soupçonner l'énormité au point de vue libéral. Il paraît qu'il y a à Jersey une école de jésuites, école qui n'y est fondée précisément parce que les jésuites, comme jésuites, n'ont plus le droit d'enseigner en France. Ces jésuites poussent l'audace jusqu'à préparer des élèves au vne de l'Ecole navale de Brest ; et quelques-uns de ces élèves, par le concours, réussissent à y entrer. Eh bien ! M. Burdeau demandait purement et simplement au ministre de la marine de faire cesser ce qui, à ses yeux, est un scandale. Il n'a pas senti que le véritable scandale, au contraire, ce serait de voir un ministre, par simple arrêté, en dehors de toute loi et de tout règlement, porter cette atteinte aux droits d'un citoyen français et, de son bon plaisir, lui interdire de prendre part à un loyal concours, à cause des maîtres qu'il lui a plu de se donner, du lieu où il a été peut-être contraint d'expédier, du nom qu'il porte ou des croyances qu'il professe. Mais ne voit-on pas que ce sont là les pires procédés du despotisme inquisitorial ? Ah ! nous comprenons l'humiliation intérieure qu'a éprouvée, à coup sûr, la majorité républicaine en voyant l'un des siens se faire l'avocat d'une telle cause et en entendant M. de Cassagnac défendre avec une véritable éloquence les principes et les mœurs de la liberté.

M. le président du conseil qui, tout en se montrant homme de gouvernement, n'en reste pas moins un libéral impénitent, est venu fort heureusement, et en quelques mots décisifs, dégager la situation, en montrant qu'il y avait là une question générale, intéressant non seulement l'école navale, mais toutes nos écoles, et ne pouvant être réglée de cette façon. Puis, sans cacher combien cette discussion lui répugnait, il a engagé M. Burdeau à déposer, s'il le croyait indispensable, une proposition de loi à ce sujet, lui laissant ainsi toute la responsabilité de ce qu'il avait déjà fait et de ce qu'il pourrait vouloir faire encore.

Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'une telle discussion, venant à l'heure présente et à propos de nos écoles militaires, nous paraît la chose la plus triste du monde ? Quand sentira-t-on le besoin de ne pas ajouter à nos divisions intérieures, si dans ce moment on ne le sent pas ? Pourquoi M. Burdeau n'a-t-il pas songé plutôt à l'exemple qu'avait donné récemment M. Freppel ? On n'a pas oublié le discours patriotique que l'évêque adressait à son clergé le 1er janvier dernier. "Tout en maintenant notre droit de défendre nos convictions politiques, nous marcherons d'accord avec tous les Français, républicains ou autres, lorsqu'il s'agira de la défense de la patrie." Nous devrions tous être du même avis, car, lorsqu'il s'agit de cette cause sainte, tout soldat est bon qui est prêt à mourir pour elle, toute épée vaillante doit être honorée, quel que soit le bras qui la tient ou le lieu où elle a été forgée.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Route fraurisse.

Paris, 4 février. — Le trois pour cent est maintenant coté à 77 francs 32 1/2 centimes.

Les Bourses de Paris, Vienne et Bruxelles.

Paris, 4 fév., 2 P. M.—La confiance est meilleure aujourd'hui à la Bourse. Les courtiers, cependant, hésitent à faire des opérations ; ils attendent jusqu'à ce qu'on soit mieux renseigné sur le règlement des comptes courants.

Vienne, 4 fév—La Bourse est plus calme aujourd'hui.

Frankfort, 4 fév.—Les prix sont fermes aujourd'hui.

Paris, 4 fév., 1:30 P. M.—Le trois pour cent a monté d'un franc et 5 centimes depuis hier à la fermeture du marché ; il est maintenant coté à 77 francs.

Londres, 1 P. M.—Après que les prix eussent tombé au-dessous de ceux d'hier, la confiance est revenue ; tout maintenant a un aspect plus favorable. Il y a des offres partout et surtout pour les actions américaines.

A 12:30 P. M., les consolidés étaient cotés à 100 1/8 au comptant et pour les marchés à terme.

La France et l'Allemagne.

Paris, 1 fév.—Le comte Von Munster, ambassadeur d'Allemagne, a rendu visite, hier, à M Flourens, ministre des affaires étrangères. Celui-ci a donné du nouveau au ministre allemand l'assurance des intentions pacifiques de la France à l'égard de l'Allemagne. On rapporte que celle-ci ne s'est jamais plainte des armements que fait la France.

Les journaux le Temps et la Justice.

Paris, 4 fév.—Le journal le Temps publie un rapport, qu'on suppose émané de M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, disant que les ruptures des précédents traités de commerce avec la France que dans l'intérêt du gouvernement allemand aux prochaines élections. La France doit conserver son rôle passif sans se préoccuper de toutes ces manœuvres de l'Allemagne.

Le journal la Justice contredit les accusations à sensation du journal l'est de Berlin contre le général Boulanger.

Le Journal des Débats.—La France et l'Allemagne.

Paris, 4 février—Le Journal des Débats a reçu un télégramme de St-Pétersbourg disant que l'Empereur Guillaume, en réponse à une dépêche du Czar, a déclaré que l'Allemagne n'a aucune intention d'attaquer la France.

M. de Bismarck, ajoute la dépêche a envoyé une dépêche dans le même sens à M. de Giers, ministre des affaires étrangères de la Russie. La teneur des dites dépêches, écrit le correspondant du journal, a été communiquée à l'ambassadeur de France à St. Pétersbourg.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 4 février — Une dépêche de Berlin annonce que le Prince Bismarck a donné l'assurance à l'ambassadeur d'une puissance amie que l'Allemagne n'attaquera sous aucun prétexte la France.

Nouvelles de Londres.

Londres, 4 février—Les marchés aux valeurs ont ouvert fermes ; il y a eu ensuite tendance à une panique. Les vendeurs étaient plus nombreux que les acheteurs. Les prix baissent rapidement.

Les consolidés et les sécurités égyptiennes et russes ont toutes subi une baisse. Les valeurs de chemins de fer américaines sont languissantes.

Londres, 4 fév—A la clôture du Stock Exchange il y a eu une amélioration sur toute la ligne. Les sécurités étrangères étaient fermes et les valeurs américaines très fortes.

Grève.

Pensacola, Floride, 4 fév—Un différend s'est élevé entre les "stevedores" et leurs ouvriers. Cent cinquante de ceux-ci qui travaillaient dans les entrepôts du Louisville et Nashville R. R., se sont mis en grève et ont juré que de nouveaux travailleurs ne les remplaceraient pas.

Le commissaire de la ville a offert au marshal de lui donner toute la protection nécessaire.

De nombreux ouvriers ont été placés dans des wagons et transportés aux entrepôts sur le quai, sous la protection de la police.

Arrestation en Russie d'un citoyen naturalisé.

Chicago, 4 fév—Une dépêche spéciale de Omaha, Neb., annonce : "Il règne une grande excitation en cette ville, à cause de la nouvelle reçue ici de l'arrestation, en Russie, de M. Bonah Thiessin, citoyen naturalisé du comté Jefferson, de cet Etat, lequel Bonah a été, dit-on, probablement exécuté

Thiessen s'est évadé de la Sibérie où il avait été envoyé pour crime de nihilisme. Il est venu à Nebraska, il y a trois ans, et s'occupait en grand de spéculations. Il possède de grands biens dans le Nebraska. Son but, en allant en Russie, était d'obtenir de l'argent ; il était persuadé qu'il ne serait pas reconnu et échapperait à une arrestation.

Centre les choléra.

Panama, 24 janvier—Les journaux brésiliens et chiliens recommandent le cocotier comme l'un des meilleurs remèdes contre le choléra.

On assure qu'on en a employé la feuille avec un merveilleux succès durant la guerre du Paraguay. Il se s'agit point ici du coco connu dans le commerce, mais de la feuille d'un arbrisseau ressemblant quelque peu à celle du laurier. On la chique ainsi que le tabac, en y ajoutant de la cendre de bois ou de la chaux en proportion plus forte que le sel employé pour la cuisson des aliments.

New-York, 4 fév—Tableau de l'état de coton pour la semaine finissant le 4 février 1887 :

Recettes nettes dans tous les ports des E. U. durant la semaine	Balles. 180.670
Même semaine l'année dernière	119.510
Recette totale jusqu'à cette date	4,474,912
Même période l'année dernière	4,185,110
Exporté durant la semaine	128,098
Même période l'année dernière	102,486
Total exporté à cette date	3,121,240
Même période l'année dernière	2,572,037
Stock dans tous les ports des E. U.	912,086
Même période l'année dernière	1,004,168
Stock dans les villes de l'intérieur	157,715
Même période l'année dernière	224,432
Stock à Liverpool	877,000
Même période l'année dernière	1,000,000
Stock de coton américain en destination de la Grande Bretagne	244,000
Même période l'année dernière	207,000

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

WASHINGTON.

CONGRES

Senat.

Washington, D. C., 4 fév.—M. Hoar, du comité judiciaire, rapporte, avec un amendement ayant la forme d'un substitut, la résolution conjointe de la Chambre autorisant une enquête des livres et comptes des chemins de fer du Pacifique qui ont reçu des subsides des Etats-Unis.

Il demande que le dit substitut soit lu et pris en considération.

M. Hale dit que le substitut est un long document et il objecte à la demande de M. Hoar.

Après quelques débats la résolution conjointe est mise au calendrier.

La résolution de M. Carlisle, fixant Pheure des sessions quotidiennes de 11 a. m. à 5 p. m., est appelée et référée ensuite au comité des allocations.

Le Sénat appelle le bill qui interdit aux membres du Congrès d'agir comme avocats des compagnies de chemins de fer qui ont reçu des subsides. Après une vive discussion il est adopté.

Chambre.

Washington, D. C., 4 février—L'Orateur soumet à la Chambre le message du Président, renvoyant sans son approbation un bill qui accorde une pension à Alexander Falconer. Le Président transmet un autre bill qu'il n'a pas approuvé, accordant une pension à William Lynch. Les deux messages sont référés au comité des pensions.

Le bill pour la formation d'un comité général sur le calendrier privé. M. Hatch, du Missouri, occupe le fauteuil.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 4 fév.—Le Président a approuvé l'acte fixant le jour de la réunion des électeurs du Président et du Vice-Président, et qui pourvoit à la méthode de compter les votes présidentiels.

Le bill de commerce entre Etats

Washington, D. C., 4 fév.—Le Président Cleveland a approuvé le bill de commerce entre Etats.

Grand vapeur.

Washington, 4 fév., 5:45 a. m.—A l'Observatoire de la Nouvelle-Orléans, Lue : Hissez le signal du gold wave. La température baissera de quinze à vingt degrés vers minuit, vendredi.

GREELY.

Ballottage pour Sénateur.

Charleston, Ouest Virginie, 4 fév—Le vote pour un Sénateur des Etats-Unis a été comme suit : Kenna, (rép.), 38 ; Camden, dém., 38 ; John et Lucas, dém., ont reçu trois votes chacun ; sept voix perdues. Deux membres absents.

Entrevue avec le ministre d'Espagne, à Washington.

New York, 4 février—Le Herald contient la nouvelle suivante : Il y a à la Havane un journal entreprenant qui a pour titre : La Lucha, et qui a pris un vif intérêt à la réussite d'un traité satisfaisant avec les Etats-Unis, auquel il a consacré trois colonnes remplies d'entrevues qui auraient eu lieu à Washington.

Ces détails envoyés par câblegramme de Washington au dit journal, pour son numéro du 28 janvier, disent que les personages avec lesquels ont eu lieu les entrevues en question, sont M. John W. Foster, ex-ministre des Etats Unis, en Espagne, Señor Mauragnan, actuellement ministre d'Espagne, aux Etats-Unis.

M. Foster aurait dit, au sujet du traité qu'il a négocié et qui n'a pas été confirmé par le Sénat, qu'il ne contient rien qui ne soit déjà connu du public, et publié dans tous les journaux. Mais les vues de M. Mauragnan à ce sujet sont très intéressantes.

Le correspondant de La Lucha à Washington a eu la conversation suivante avec le ministre d'Espagne :

"Se trouve-t-il dans la convention signée par vous et M. Hayard une clause qui en stipule la durée ?"—"Il n'y en a pas dans le corps du document ; mais il en existe une d'une nature privée."

"Vous occupez-vous en ce moment de négociations relatives à un traité de réciprocité ?—Non, je ne suis pas entré dans les négociations dont le but est le traité définitif, qui occupe, à Madrid, l'attention de M. Moret, ministre des affaires étrangères, et du M. Currie, ministre des Etats-Unis en Espagne.—Croyez-vous arriver à un résultat favorable ?

"Je crois que nous y arriverons, mais au c